Prix LEADER
pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Agrandissement de la boutique paysanne Terres d'Aigoual
Nom du Porteur de projet	Parc national des Cévennes
Structure Juridique du Porteur de projet	Etablissement Public
Nom du GAL	GAL Cévennes

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (*thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs*)	☐
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (*thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale*)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (*thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme*)	☐
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (*thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique*)	☐
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (*thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court*)	☒

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	135 607 euros
Montant FEADER	80 000 euros
Nom des cofinanceurs	Département du Gard

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

En 1997, neuf producteurs se sont réunis pour ouvrir un espace de vente dans un lieu emblématique du massif de l'Aigoual. Au cours du temps, le nombre d'agriculteurs intéressés par la démarche a augmenté : ils sont douze actuellement.
Au vu du succès rencontré par cet espace de vente, les producteurs ont souhaité pouvoir augmenter la surface du local pour accueillir les visiteurs et clients dans de meilleures conditions.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)
Les sujets à évoquer sont entre autres :
• la localisation
• les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
• les objectifs
• les réalisations effectives ou attendues
• le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La boutique « Terres d'Aigoual », est située dans des locaux appartenant à France Domaine et mis à disposition du Parc national des Cévennes par convention.
Elle est située au col de la Serreyrède, à 1300 mètres d'altitude, au cœur du « Pôle Nature 4 saisons », où se trouve également un bureau de l'office de tourisme. Il est à noter que ce col est un lieu de passage relativement bien fréquenté pour son point de vue et pour se rendre au Météosite du Mont Aigoual, où un centre d'interprétation sur le changement climatique doit ouvrir prochainement.

Les producteurs réunis dans cet espace de vente ont créé une association « Terres d'Aigoual ». Une convention établie entre cette association et le Parc régit non seulement la redevance d'occupation pour le local mais également les modalités d'agrément des producteurs au travers d'un cahier des charges.
Il est à noter qu'en plus des producteurs régulièrement présents à la boutique, une salariée a été embauchée pour la vente.

La demande de subvention LEADER a permis d'agrandir la surface de vente des produits et d'aménager un espace de stockage. Le local initial était de 72 m² (dont 7m² de réserve). Les travaux ont permis d'agrandir la surface initiale de 40 m² et la visibilité de la boutique a été améliorée.

Depuis les travaux, la structure « Terres d'Aigoual » a pu constater une augmentation de 34% de son chiffre d'affaire et une augmentation de 29% de la fréquentation. Pour certains producteurs, cela peut représenter une part significative de leur chiffre d'affaire.

L'intérieur de la boutique a pu gagner en attractivité, grâce au nouvel aménagement mis en place par l'association : nouvelles vitrines réfrigérées, étagères en bois...
On y trouve des fromages, de la viande de canard, de porcs, de bœufs, du miel, des plantes séchées, des fruits et des sirops… mais aussi des produits artisanaux en laine mohair.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?
• Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
• Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Pour la réalisation de cet agrandissement, ce sont des matériaux biosourcés qui ont été privilégiés. L'extension du bâtiment a été très bien intégrée d'un point de vue architectural.

Cette action entre pleinement dans la stratégie du GAL Cévennes qui avait identifié l'encouragement des bonnes pratiques agricoles, le soutien aux circuits courts et la contribution à la réalisation de démarches collectives dans le 2e axe de son programme. Les effets attendus ont été atteints : faire progresser les moyens de commercialisation, faire bénéficier aux consommateurs d'une gamme de produits agricoles locaux plus étendue.

Le fonctionnement du site de la Serreyrède combinant produits locaux, informations touristiques et renseignements sur le Parc national est salué par tous les partenaires et est repris comme modèle pour d'autres maisons du Parc (y compris pour les 2 autres maisons du Parc des Cévennes).
Ce type de projet pourrait être transféré à d'autres GAL : par l'exemple réussi de liens entre producteurs et Parc national permettant de concilier les priorités de protection d'espaces naturels et le développement d'activités économiques.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.

Maison de
l'Aigoual